

Un outil farouchement efficace - Journal Paysan Breton



Pour chasser les nuisibles, la société Agriprotech a mis au point un appareil répulsif qui chasse les oiseaux, responsables de nombreux dégâts.

Les solutions de protection des cultures vis-à-vis des oiseaux nuisibles ne sont pas toujours simples et efficaces à mettre en place, avec des gênes occasionnées au voisinage et à l'utilisateur lui-même. Que ce soit avec des canons à gaz ou par des solutions chimiques, il est difficile de trouver une stratégie efficace contre les corvidés et autres étourneaux. Basée à Mellac, la jeune entreprise Agriprotech travaille sur ce problème rencontré dans bon nombre d'exploitations.

Limiter l'accoutumance aux stimuli

« Il faut une approche multimodale pour effrayer efficacement les oiseaux. Sans cela, une accoutumance aux stimuli rend l'opération infructueuse », résume Méлина Gourvennec, en charge du développement commercial dans l'entreprise. La société a développé un système basé sur le son, fonctionnant sur une batterie rechargeable. Le procédé de l'effaroucheur est relativement simple : en imitant des cris de prédateurs, de détresse et en diffusant des sons stressants provoquant une gêne physiologique, les oiseaux nuisibles sont contraints de partir. « Avec un son mesuré à 120 décibels à 1 m, le bruit est conséquent. Il est toutefois naturel, et non brusque comme avec un canon à gaz. Un capteur de luminosité coupe le système la nuit, et le volume peut être abaissé si l'espace est clos ».

Plan de lutte préventif

Les silos à maïs et l'entrée des bâtiments peuvent ainsi être protégés des « choucas non grata » ou étourneaux qui se gavent de maïs en laissant au passage quelques déjections. Pour ces derniers, Mélina Gourvennec conseille de « mettre un plan de lutte avant l'invasion. Les nuées, pouvant représenter des milliers d'in-dividus, sont relativement difficiles à faire partir une fois installées ». Pour les cultures, l'appareil est disposé directement dans le champ pendant les périodes critiques, comme lors de la levée du maïs au printemps.

Autonome pour 4 hectares

Deux modèles seront prochainement disponibles à la gamme : avec des puissances différentes, les effaroucheurs pourront couvrir soit 2, soit 4 ha. « L'autonomie de chacun des appareils est de 68 h, ou de 14 h en fonctionnement. La recharge se fait simplement sur le secteur. Pour un maximum d'efficacité, le système peut être déplacé dans la parcelle, grâce à un boîtier externe étanche. Nous travaillons sur un projet d'alimentation électrique via des panneaux solaires, pour 100 % d'autonomie ». Commercialisation prévue en mars prochain, pour un coût estimé entre 300 et 500 € suivant les modèles. **Fanch Paranthoën**